

## ELOGIE-SIEMP

# Adoption d'un Plan Climat

Définir une stratégie d'entreprise 1,5°C répondant aux objectifs de neutralité carbone et de la COP 21, c'est le plan climat air énergie 2020-2030-2050 que lance Elogie-Siemp. Tout cela en s'appuyant sur les objectifs de développement durable de l'ONU et sur la mobilisation des locataires, partenaires et collaborateurs (3 rencontres en interne).

Pour définir sa trajectoire 1,5°C, Elogie-Siemp a construit un plan d'actions autour de 7 ambitions :

- Maîtriser ses consommations d'énergie ;
- Réduire ses émissions de gaz à effet de serre ;
- Protéger l'environnement ;
- Accompagner les mutations de la ville ;
- Construire une ville résiliente ;
- Expérimenter des solutions innovantes pour atteindre ses objectifs ;
- Développer des synergies avec ses partenaires, avec les locataires et avec les collaborateurs.

Ces ambitions ne se limitent pas à définir des objectifs pour 2030, mais ont bien pour objet de concourir à trouver des solutions pour atteindre, en 2050, la neutralité carbone indispensable au ralentissement du changement climatique, ceci en veillant toujours à intégrer l'ensemble des locataires dans la démarche.

Date de mise en œuvre : adoption par le CA d'Elogie-Siemp en décembre 2019

Partenaires : AMO : Altérea / représentants des locataires / un collège d'experts : Cabinets d'élus de la Ville de Paris ; représentants des directions de la Ville de Paris (DEVE et Agence de l'Ecologie Urbaine, DLH) ; représentants de l'ADEME ; de l'Agence Parisienne du Climat (APC) ; de l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) et d'Efficity

Liens utiles : Elogie-Siemp – [Mise en lumière de notre plan climat air énergie](#)  
[Le plan climat](#)

Site internet de l'organisme : [Elogie-Siemp](#)

Contact : Lionel Mure, chargé de mission politique environnementale et innovation

